

GT REFORME LYCEE
dans le cadre du CHS Académique, Groupe Miroir
Mercredi 10 avril 2019
Objectif: recueillir des informations

- SG, DRH, SGA, Corps inspection, proviseur, services
- FSU (4), SGEN (1)

FSU: Un certain nombre de fiches SST remonte des EPLE. Dès le moi de novembre le CHSCT a été interpellé

Rappel avis adopté en CHSCT du 15/02/2019

AVIS N°2

En application de l'article 57 décret 82-453 , Dans le cadre de la mise en place de la réforme du lycée général et technologique.

le CHSCTA demande à être associé, à l'étude de l'impact immédiat et à plus long terme de la réforme sur les personnels.

Un groupe de travail doit être mis en place et se réunir autant que nécessaire afin d'évaluer précisément les conséquences de la mise en place des nouveaux enseignements et de l'organisation des services sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels, notamment :

- L'organisation du travail (charge de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement et enrichissement des tâches, relations au travail...)
- la durée et les horaires de travail
- Les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail.

Conséquences de la mise en place de la réforme lycée sur les conditions de travail des personnels ⇒ Évaluer les risques.

Proposition FSU: Entrée niveau par niveau. La réforme change les 3 niveaux. Pour chaque niveau, regarder ce de qui change, les impacts prévisibles, ce qui est mis en place par l'institution et le suivi prévu.

SG : accord sur la méthode

Pour la FSU , la nouvelle Seconde ce sont:

des nouveaux enseignements

- SNT
- SES

de l'AP et Orientation sur la marge ?

Des EDE qui deviennent optionnels

Accompagner les jeunes sur les choix d'une voie et des spécialités ⇒ rôle des Professeurs principaux

Nouveaux enseignements

SES :

SGA , ne pose pas de problème majeur.

SNT :

Évolutions	Impacts évoqués par la FSU
○ SNT	⇒ Disponibilité des ressources enseignantes ? ⇒ Besoins en formation pour SNT ⇒ Besoins en Salles spécialisées à grande capacité (SNT) ⇒ augmentation de la charge de travail ? ⇒ nb eleves ? (??)

FSU :Ressources enseignants, Besoin de formation , besoins en locaux et équipements dont logiciels. Dialogue entre rectorat et région.

SG: SNT, nouvel enseignement. Dans l'attente des remontées de TRMD pour savoir qui y enseigne. Du point de vue des chefs d'établissement il n'y a pas de problème particulier pour trouver des enseignants dans les établissements.

Doyen IPR : sur la formation, 4 collègues formateurs académiques qui formeront 1 enseignant par EPLE. La formation des de 2 jours.

SNT: enseignement de découverte, c'est pourquoi pas de préconisation sur les disciplines qui interviennent. En terme de logiciel s'appuie Logiciel PYTHON qui existe déjà. **Profs DOC pouvant être sollicité dans le domaine de l'EMI**. Pas très dense, pas très nouveau. Intervention l'année prochaine d'une collègue de l'ENS.

FSU : enseignement en classe entière ou pas ?

Doyen IPR : renvoi aux choix de l'établissement

FSU : Donc enseignement devant pouvoir de faire en classe entière.

FSU : Les besoins en matériel et applications ne se limitent pas à Python pour traiter les différents points du programme ⇒ Il faut lister les besoins

Évolutions	Impacts
Des EDE qui deviennent « enseignements » optionnels	⇒ Quelles conditions d'enseignements? ⇒ Perte du sens « exploratoire », comment les jeunes peuvent ils s'approprier ces disciplines ⇒ altération du sens du travail ?

FSU: impacts sur la voie technologique avec la suppression des enseignements d'exploration. Des effets pas sur la 1° année mais sur les suivantes.

SG: académie de Besançon n'a pas du tout été avare ou restrictive sur les enseignements optionnels. Les options permettent de découvrir. Préserver les équilibres. Une certaine gourmandise sur la carte des options...Pas envie de créer des bouleversements majeurs.

Lycée Duhamel: pb sur le positionnement des élèves de 3°...Phase de dialogue avec des minis stages pour que l'orientation ne se fasse pas par défaut comme en STMG. Des options qui rendent visibles la série technologique.

FSU: avant les jeunes découvraient les options dans leur EDT alors que maintenant ces jeunes devront faire en plus.

CHEF Pergaud: prendre l'aspect sur le côté de la découverte. Options = découvertes. Permettent des choix dans le cadre de la formation de l'élève. Mais d'accord sur l'orientation par défaut en STMG.

Doyen IPR : La fusion des deux enseignement de spécialité SI/CIT permet une meilleure lisibilité.

Évolutions	Impacts
Choix d'une voie et des spécialités à construire	⇒ Quels critères pour chaque voie ? ⇒ Quels critères pour les choix de spé en voie G ? ⇒ Adéquation structure étab /choix des élèves ? ⇒ sens du travail PP et équipe enseignante ⇒ spe dans les etab ??

SG: problématique de l'orientation. Transformation engagée. Impliquer les CPE.

Doyen IPR: choix de former les CPE avec les PP sur cette problématique de l'orientation. Ne pas faire reposer l'orientation sur une seule personne.

FSU: combien de CPE formés et de PP...? Orientation par rapport à une voie et plus une série. Choix de l'élève soit disant, voir discours du ministre mais dans la réalité la note de la DGESCO en fonction des contraintes...! Les collègues Profs principaux au contact des élèves ne se sentent pas bien.

Doyen IPR: changements de spécialités possible à la marge. Spécialités = 42% de la note en coefficient.

FSU: reprendre la situation des collègues PP à l'interface.

Chefs d'établissement: c'est nous qui décidons à la fin.

Doyen IPR: le PP fait partie d'une équipe, il est le coordonateur.

Lycée Haberges: travail sur l'horizon 2021.

Lycée Pergaud: à nous de faire en sorte que les choix dépendent de l'ensemble de la communauté même si l'interlocuteur reste le PP. Nous siégeons aujourd'hui dans le cadre du CHS sans beaucoup d'avance sur vous. Nos naviguons avec des prévisions de TRMD, en fonction de la tenue des conseils de classe du 2° trimestre. Pas de décalage du calendrier possible à cause des mutations des enseignants...On avance...On essaie de...Chacun doit se mettre à la place de l'autre...A titre syndical= cette réforme se mettra en place, essayons ensemble de faire pour le mieux pour nos élèves sachant que ce n'est pas simple.

Lycée Duhamel: ce n'est pas simple, école de la confiance, informer les familles et les élèves.

Lycée Haberges: agréablement surpris par le travail des enseignants.

FSU: les impacts sur les personnels, notamment les PP. Comment faire? Avec les triplettes orphelines: qu'est ce qui est prévu, sur quoi les PP peuvent s'appuyer?

DRH: des injonctions qui peuvent être contradictoires, RPS, c'est au chef d'EPL de gérer la complexité. Une réforme engage, source de contraintes, produit du changement, obéit à un temps politique (mandat de 5 ou 6 ans). Se faire confiance.

Doyen IPR: tous les PP et CPE formés 1° et T°, les volontaires. Il y aura des contingentements dans certaines spécialités, comme avant.

Commission académique qui traitera les problèmes individuels.

Lycée Pergaud: compréhension des difficultés que vous rencontrez. Sur l'organisation de la rentrée prochaine, nous n'avons pas toutes les données. Des sondages pour des prévisions, des affinements au fur et à mesure de la prépa de rentrée. Concernant les EDT, ne vous inquiétez pas...! Un collègue a construit un logiciel formidable. Pas de travail le mercredi aprem et le samedi matin.

FSU: le pb de la temporalité est fondamental. Le CHSCT doit être impliqué avant toute réforme, un suivi doit être organisé. (Cf la réforme STI.)

Pour la FSU , les nouvelles premières ce sont:

de nouveaux enseignements

- Enseignement scientifique
- HGGSP
- HLP
- NSI

Modification de l'organisation des enseignements

- Création d'un tronc commun
- spécialités
- nouveaux programmes

Mise en place d'une carte académique des spécialités en voie générale

Modifications de l'organisation des évaluations

- contrôle continu, Banque de sujets
- Mise en place d'un grand oral

Identification des impacts de ces changements en termes d'organisation, de condition de travail, de qualité de service

FSU: sur le niveau 1°, des points communs avec la seconde. Les facteurs de risque sont principalement sur les RPS. Y a-t'il eu des consignes données concernant les effectifs ?

Doyen IPR: pas d'injonctions aux chefs d'établissement mais des préconisations dans chaque discipline. Simplement évaluer les besoins en gr à effectif réduit. Nous avons tenu compte des exigences. Tous les IPR ont sollicité les collègues. C'est le Chef d'établissement qui fait ses choix.

FSU: la dotation étant réduite avec 54h financée sur la marge en AP et orientation.

DOS: Carte des formations, modélisation des besoins. Tenir compte de la RH et des besoins par discipline. D'où un nombre de groupe soutenable par les EPLE. Les 54h ne correspondent pas toutes à des heures profs.

Lycée Duhamel: comment utiliser la marge d'autonomie. Nouvelle marge sur l'AP en fonction des besoins. Des solutions sont apportées après consultations à minima des coordonnateurs des disciplines. Mais pas possible de répondre à toutes les préconisations car pas assez d'heures.

Doyen IPR: pour NSI, formation mise en place. Directives de la DEGESCO: enseignants déjà habilités en ISN, volontaires. 26 enseignants formés (au lieu de 24). Si financement pour l'année prochaine, alors nous continuerons. Assurer un cadre cohérent.

FSU: hormis NSI, pas de formation particulière?

Doyen IPR: moins lourde qu'en NSI, correspond à celle des changements de programme.

Il nous est indiqué que la réunion doit se terminer

FSU: date de la prochaine réunion?

DRH: première réunion de prise de contact pour des échanges sur le sujet. Et les adjoints des proviseurs ont été rencontrés par le recteur pour parler de leurs difficultés de travail. Une deuxième réunion avant la fin du printemps ??

Que faut il retenir de cette première réunion ?

Nous sommes loin d'avoir balayé tout les points de la réforme pouvant avoir un impact sur les conditions de travail. Le niveau 1ère n'a été que peu abordé et le niveau terminale pas du tout.

Nous pouvons constater peu d'inquiétude de la part de la SG et du RH. Pour le doyen des IPR: tout le travail a été fait aussi bien en consultation auprès des chefs en leur ayant donné des préconisations disciplinaires qu'auprès des collègues en les réunissant pour les informer.

Aucun suivi des éléments mis en place n'a été évoqué.

Pour autant, au vu des éléments de réponses apportés, nous pouvons constater (exemple des PP de secondes) que ce sont les collègues qui vont devoir encaisser la mise en place de la réforme même si pour les chefs d'établissement: il faut faire "confiance", travailler en équipe, avancer pas à pas, et tout se passera très bien.

Pour les EDT: miracle, un collègue a créé un logiciel qui permet de tout faire rentrer (pas de cours le mercredi am et le samedi matin) !!!